

AZF – TOULOUSE

LES VIDEOS DE LA SEMVAT N'ONT JAMAIS ETE ANALYSEES ! UN ENREGISTREMENT SONORE DE LA SEMVAT A ETE IGNORE !

Il est précieux de pouvoir récupérer des images vidéo d'un événement aussi exceptionnel que celui de l'explosion d'AZF. Cet événement ayant été accompagné de bruits d'explosions précurseurs, de signaux sismiques, de coupures électriques, d'apparitions de grands flashes et éclairs, il apparaît évident que même si une caméra de surveillance avec enregistrement n'était pas en vue direct de la zone du Hangar 221 d'AZF, le moindre petit détail de ses images vidéo peut être primordial pour comprendre ce qui s'est passé à Toulouse le matin du 21 Septembre 2001.

1/ Sept vidéos numériques et une vidéo VHS fournies par le responsable sécurité...

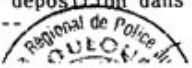

Nous avons pu constater, à la lecture de tout le dossier judiciaire, que, si les services autoroutiers ont annoncé avoir perdu, par effacement de réécriture, les images des vidéos de la rocade, si l'usine d'AZF disposait de nombreuses caméras malheureusement toutes sans système d'enregistrement, si l'usine SNPE voisine n'a jamais clairement mentionné l'existence ou non de caméras avec enregistrement, nous avons pu découvrir avec stupeur que le dossier judiciaire prouvait que la justice dispose **de plusieurs séquences d'enregistrements filmées des caméras du site de la SEMVAT** située juste en face de l'usine AZF, de l'autre côté de la route d'Espagne et que **ces documents n'ont JAMAIS été analysés !**



La seule pièce mentionnant précisément ces documents est **l'audition du 6 Juin 2002 (Pièce D2489)** de **M. Jean Cassan, responsable de la Sécurité du site de la SEMVAT** à Toulouse.

Jean Cassan a rencontré dès le **23 Septembre 2001** l'officier du SRPJ Jean-Pierre Bellaval (**Pièce D28**) lors des premiers constats des dégâts par les policiers mais à l'époque aucune mention ou question particulière n'avait été inscrite sur ces enregistrements vidéo.

Le **5 Juin 2002**, le SRPJ établit une réquisition (**pièce D2485**) pour récupérer auprès de M. Jean Cassan tout enregistrement vidéo ou audio **« faisant apparaître la présence d'une explosion »**. On peut être étonné de la limitation de cette réquisition comme si d'autres détails que ceux de la présence d'explosions était inintéressants pour le SRPJ de Toulouse ! Il est à noter qu'une copie de cette réquisition a été aussi envoyée au directeur de l'usine SNPE (mention en 2^{nde} page).

<p>---Prions et au besoin requérons M. Jean CASSAN, cadre sécurité à la SEMVAT,</p> <p>---à l'effet de procéder aux actes ci-après : ---</p> <p>---Bien vouloir nous remettre tous enregistrements audio ou vidéo effectués le 21 septembre 2001 faisant apparaître la présence d'une explosion. Dans la mesure du possible, il vous est demandé à cette occasion, de nous fournir l'original de ces enregistrements.</p> <p>---Nous vous invitons à venir nous remettre en main propre ces enregistrements le jeudi 6 juin 2002 à 1600 au Service Régional de Police Judiciaire de TOULOUSE. ---</p> <p>---A cette occasion, nous recueillerons votre déposition dans le cadre de la commission rogatoire sus-visée. ---</p>	 Page 2
<p>2002/000307/ <i>V7</i></p> <p>---Et pour sa garantie personnelle, adressons à M. le Directeur de SNPE TOULOUSE, copie de la présente, dûment paraphée par nos soins et revêtue de notre sceau. ---</p> <p style="text-align: right;">Le Lieutenant de Police</p> <div style="text-align: right;"></div>	

Le **6 Juin 2002**, à 16h00, alors que les premiers gros rapports d'étape des experts judiciaires viennent d'arriver au SRPJ entre le 3 et 7 juin 2001, M. Jean Cassan de la SEMVAT est auditionné. Les copies VHS et numériques des vidéos seront associées à sa déposition **mais elles ne seront pas mises sous scellés**.

Voici la retranscription intégrale de l'audition issue de la **pièce D2489** :

Que pouvez-vous nous dire au sujet de l'explosion du 21 septembre 2001 ?

- J'étais présent à la SEMVAT à une réunion au rez-de-chaussée du bâtiment administratif avec environ 25 personnes. Les fenêtres de la salle de réunion donnaient au sud. Lors de l'explosion, j'ai été blessé légèrement au bras droit peut-être par des éclats de verre. Je n'ai rien entendu, alors que je me trouvais assis sur une chaise, je me suis retrouvé projeté sous un bureau, ou plus exactement une table, par le souffle qui venait des fenêtres. Il y a eu pas mal de blessés dans cette salle.

La salle de réunion se trouve à plusieurs centaines de mètres du lieu de l'explosion, mais en tout cas, moins d'un kilomètre. Peut-être environ 500 mètres.

Avez-vous ressenti ou senti un signe précurseur du souffle de l'explosion ?

- Non, aucun.

Avez-vous une information particulière à nous donner sur l'explosion elle-même ?

- Non, pas particulièrement. Comme vous me l'avez demandé, je vous ai apporté des **enregistrements vidéo** effectués par plusieurs caméras de surveillance disposées sur le site de la SEMVAT-LANGLADE. Il y a **une cassette vidéo de format VHS** qui filme en intérieur l'entrée du bâtiment administratif et notamment les allées et venues. J'ignore combien de temps dure la prise de vue qui est sur cette cassette. Je peux vous dire qu'elle tourne en continu. Il y a enfin un CD-ROM qui contient **des fichiers vidéo numériques de 7 caméras de surveillance** extérieures qui contrôlent les accès au site de la SEMVAT-LANGLADE. Je précise que ces caméras se déclenchent par mouvement et n'enregistrent qu'à partir du moment où elles s'activent. En l'occurrence, elles n'ont pas enregistré beaucoup de temps avant l'explosion. **Les images se sont interrompues brutalement sur la coupure de l'électricité.**

Avez-vous constaté une simultanéité entre l'arrêt des caméras numériques et une coupure éventuelle d'électricité ?

- Pour moi ça s'est produit en même temps. Parce que dans la salle de réunion, les néons étaient allumés. Et j'ai constaté après m'être relevé qu'ils ne fonctionnaient plus. En ce qui concerne les caméras, elles ont subi une coupure d'alimentation électrique. Je le sais car lorsque nous avons voulu les remettre en route, elles fonctionnaient normalement après nettoyage et rétablissement du courant.

Je précise d'ailleurs que c'est moi qui suis allé couper manuellement le disjoncteur du poste de livraison d'alimentation électrique en 20 000 volts du site SEMVAT-LANGLADE. Ce poste constitué de quatre armoires métalliques est situé au nord du site de la SEMVAT-LANGLADE au 126, route d'Espagne. Quand je suis arrivé, j'ai constaté que le poste n'avait pas disjoncté, et j'ai pris l'initiative pour des raisons de sécurité de couper le disjoncteur. Je pense que j'ai dû faire ça entre 11H30 et 12H00 environ. Je vous remets donc ce CD-ROM ainsi qu'une cassette vidéo VHS - **sous annexe CD-ROM, SEMVAT UN et CASSETTE VIDEO VHS DEUX** - ces documents.

Pour la cassette, il s'agit **d'une copie** dont **nous conservons l'original à la SEMVAT-BASSO-CAMBO** qui reste à votre disposition selon vos besoins. En ce qui concerne les vidéos numériques, le CD-ROM a été constitué en copiant les fichiers depuis un disque dur que nous avons également conservé et qui reste également à votre disposition si le besoin s'en faisait sentir.

J'ajoute que nous sommes également à même de vous fournir tous renseignements éventuels techniques sur ces enregistrements, et nous pouvons mettre également à votre disposition le matériel nécessaire à l'exploitation de ces enregistrements.

Dans toute la suite du dossier, il n'y aura **plus aucun élément supplémentaire** sur ces enregistrements vidéo !

- **aucune analyse des vidéos et des témoignages n'a été faite par le SRPJ**
- **aucune expertise technique de ces documents VHS et numériques n'a été demandée par le SRPJ**
- **on ne sait pas si les 7 caméras numériques à déclenchement automatique ont toutes enregistré.**
- **on ne sait pas où elles sont exactement situées et vers quelle direction exacte elles étaient orientées.**
- **on ne connaît les circonstances des coupures définitives d'enregistrement que par l'avis de M. Cassan**
- **aucune requête pour récupérer les originaux VHS n'a été relancée**
- **aucun membre du SRPJ, aucun expert judiciaire n'a confirmé avoir visionné ces enregistrements**

Outre l'anomalie purement juridique qui dénote le peu de cas que semble appliquer le SRPJ aux enregistrements vidéo, **cette carence est extrêmement choquante et grave** pour plusieurs raisons techniques importantes que nous allons lister ci-dessous.

2/ Déclenchement par mouvement des caméras numériques

En effet, si ces caméras sont à déclenchement par mouvement et si elles ont bien capté comme le confirme M. Jean Cassan, seul témoin visuel de ces vidéos, il serait primordial de vérifier qu'elles sont les causes exactes de ces déclenchements pour chacun de ses enregistrements :

- entrée d'un véhicule, passage d'un piéton, etc...
- secousses de la caméra dues aux effets sismiques précurseurs et au souffle de l'explosion
- critères et seuils minimaux permettant ce déclenchement etc...

A **260 mètres du cratère**, la caméra située face à la porte A de l'usine AZF est bien plus près que la moindre installation électrique d'EDF ou d'EDF-RTE alimentant la SEMVAT.

Le rapport public de l'INERIS possède une photographie avec indications localisant une **caméra** de la SEMVAT à l'entrée Sud-Ouest de son site, entrée à **660 m du cratère d'AZF** selon le rapport :



Voici la **caméra** à l'entrée nord des bus de la SEMVAT, face à la porte A de l'usine AZF à **260 m du cratère** :



3/ Origine et circonstances des coupures électriques...

M.Cassan affirme qu'**aucune caméra n'a pu enregistrer le phénomène de l'arrivée du souffle** sous quelque forme que ce soit, car toutes les caméras numériques ont été coupées électriquement avant cette arrivée de souffle.

Or, nous constatons qu'**aucune vérification sur l'origine exacte de la coupure électrique de ces caméras et du réseau électrique associé n'a été réalisée par le SRPJ** : ni par étude sur le terrain, ni par le recoupement avec les coupures EDF, des schémas d'alimentation du site de la SEMVAT et de la liaison avec les postes EDF etc...

Le poste électrique de la SEMVAT n'a pas coupé de lui-même selon M. Cassan qui a dû le disjoncter vers midi. La coupure électrique de la SEMVAT dépendait donc du réseau extérieur à la SEMVAT et du poste EDF de Lafourguette. Or celui-ci, selon les experts judiciaires n'a subi les premiers défauts majeurs qu'à la suite des premiers effets mécaniques de l'explosion d'AZF. Le poste 63kV/20kV de Lafourguette est situé derrière la SEMVAT et serait donc **bien plus éloigné que plusieurs de ces caméras numériques**. Il est donc surprenant de constater que toutes ces caméras auraient eu des coupures électriques avant de pouvoir filmer les effets du souffle.

Cette possible anomalie non vérifiée a donc bizarrement échappé à la perspicacité du SRPJ de Toulouse et des experts judiciaires. On peut tout naturellement se demander **si cette coupure électrique n'a pas eu lieu avant la date de l'explosion**.

Il est aussi bizarre qu'aucune vérification n'ait été déclenchée pour contrôler si la coupure électrique était du même type pour toutes les caméras. Des contrôles de « micro-effets » sur les images auraient été même bienvenus par le visionnage de ces vidéos.

Nous ne savons pas non plus si certaines caméras ne dépendaient pas d'une alimentation secourue automatiquement par un onduleur en cas de microcoupure.

La **vidéo VHS** de la zone des bâtiments administratifs de la SEMVAT était en permanence en fonctionnement. Elle était à moins de **600 mètres du cratère**. Le souffle a mis environ **1.3 sec** pour arriver au niveau de cette caméra VHS (1.3 sec = 600 m / 340 m/sec – 0.4 sec dû à la période supersonique de l'onde de choc). Le premier incident majeur capté et provoquant la disjonction d'une partie du poste Lafourguette ayant eu lieu à **10h17'57.38** selon les experts électriciens, soit près de **1,9 sec après** la datation de l'explosion d'AZF **10h17'55.455** proposées par les experts judiciaires, on peut s'étonner que cette vidéo VHS n'ait rien capté de l'arrivée du souffle et des éventuelles premières vibrations du sol d'origine sismique.

Une incertitude électrique a été reconnue par les experts concernant une éventuelle perturbation légèrement antérieure de quelques 1/10^{ème} de sec des postes de transformation 20 kV du poste EDF de Lafourguette car une partie des cartettes mémoires de ce poste n'ont pu être exploitée. L'examen de ces vidéos en auraient été d'autant profitable.

4/ La synthèse des témoignages de la SEMVAT

Cette absence de tout contrôle est aussi très surprenante à la vue de la quinzaine de témoignages du personnel de la SEMVAT dénotant souvent la présence de phénomènes antérieurs à l'arrivée du souffle de l'explosion.

- Quasiment tous ces témoignages évoquent la **succession de plusieurs phénomènes** : coupure électrique, premier bruit, vibrations et même faisceau lumineux et ce plusieurs secondes avant l'explosion d'AZF.
- Les distances de ces témoins au centre du cratère d'AZF sont comprises **entre 290 et 600 mètres** ce qui est très peu compte tenu de la très grande vitesse moyenne de l'onde de pression à ces distances.
- En tenant compte d'une vitesse sonore de 340 m/sec, en tenant compte d'un retrait de 0.4 sec proposé par les experts détoniciens dû à la période de propagation supersonique de l'onde de choc sur les premières dizaines de mètres et en tenant compte d'une vitesse de propagation sismique aux alentours de 1500 m/sec constatée lors des tests sismiques de 2004 pour ce genre de distance, **un éventuel bruit d'origine sismique n'aurait donc pu être entendu qu'avec un délai inférieur à 0.9 sec avant l'arrivée du souffle d'AZF**. Ce très court délai repéré depuis le début du premier bruit rendrait impossible la perception par les témoins de plusieurs secondes entre les deux événements sonores.

$$(600 \text{ m} / 340 \text{ m/sec}) - 0.4 \text{ sec} - (600 / 1500 \text{ m/sec}) = \underline{\underline{0.9 \text{ sec}}}$$

- A part les témoignages peu détaillés de Mrs Dias, Cassan et Binos, **tous les autres témoignages contredisent la version chronologique proposée par le collège d'experts de M. Van Schendel**, à cause d'un délai très long entre les deux bruits d'explosion.

Nom du témoin	Distance au cratère	Evénements précurseurs	1 ^{er} bruit	Actions intermédiaires	2 ^{ème} bruit (AZF)	Evénements postérieurs
IGLESIAS	290 m	Vibration sol	Explosion	Projeté et Se relève	Explosion	
BINOS	410 m	Coupure		1 à 2 sec	Explosion	
ALCAIDE	425 m	Mouvement sol		Projeté au sol 2 à 4 sec	Explosion	
BRINGEL	425 m		Bruit d'explosion Sifflement	Projeté - 1 sec	Explosion	
CHATELAIN	440 m		Bang	Soulevé du siège	Explosion	Flash entre 2 ordinateurs
BENET	490 m		Bruit d'explosion	Se jète sous le bureau	Explosion	Gsm coupé après quelques sec
CLAMENS	580 m	Hélico 10' avant Vibrations		5 à 10 sec	Explosion	
LELOUP	580 m	Sifflement de 3 sec	Pétard	4 à 5 sec	Explosion	
ROFEL	580 m	Ray vertical bleu Coupure	Bang	3 sec	Explosion	
DIAS	585 m	Fumées à 8h			1 Explosion	
CAZAUX	590 m		Bruit sourd Coupure	10 sec	Explosion	
CASSAN	590 m				Explosion	
PONTILLON	595 m		Détonation Sifflement	Coupure Néons Silence 3 sec	Explosion	
DI PALMA	600 m		Bang	3 à 4 sec	Explosion	Hélico <10' après
DESCOUS	600 m	Lueur dehors Coupure	Bang	2 sec	Explosion	

Il est donc évident, à la lumière de ces témoignages que si les caméras ont été coupées au moment de l'interruption électrique provoquée par l'explosion d'AZF, ces premiers phénomènes précurseurs **ont pu laisser des traces aussi discrètes soient-elles sur les vidéos enregistrées de la SEMVAT** et l'enregistrement sonore mentionné par M. Di Palma.

- 1/5^{ème} des témoins de la SEMVAT ont bien perçu des événements juste avant une coupure électrique.
- 2/3 des témoins ont parfaitement entendu un premier bruit plusieurs secondes avant l'arrivée du souffle d'AZF.
- 1/3 des témoins ont vécu une coupure électrique plusieurs secondes avant l'explosion. Un de ces témoins a pu évaluer grâce au système informatique sur lequel il travaillait que le délai entre la coupure et l'explosion d'AZF était d'environ 10 secondes.

Cette coupure électrique générale pourrait donc expliquer l'absence de la vision des effets du souffle sur toutes les caméras justement à cause d'un délai très important et incompatible avec celui de la version officielle.

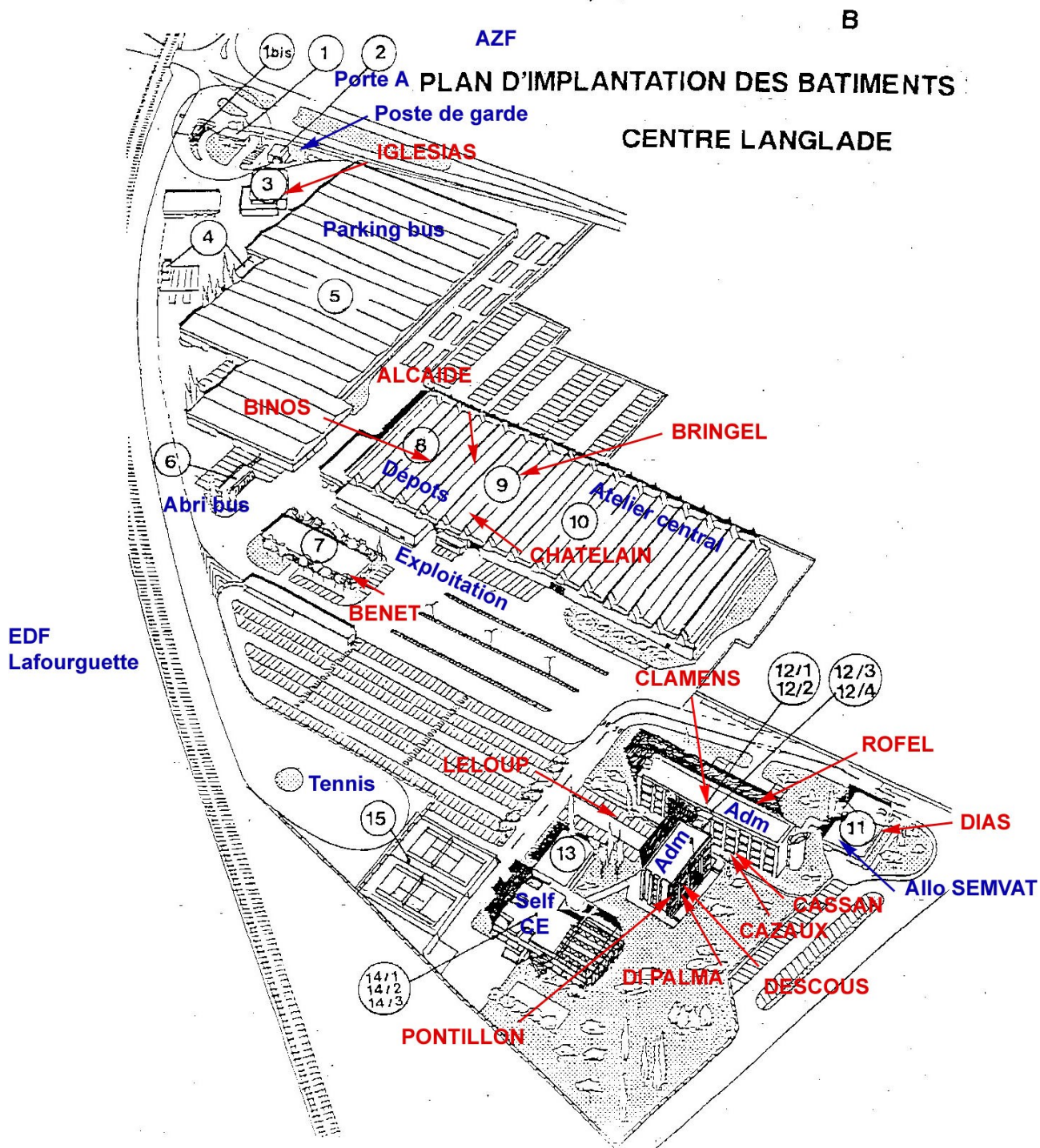
- 1/5^{ème} des témoins ont perçus des sifflements plusieurs secondes avant l'explosion. Ces sifflements précurseurs ont aussi été entendus par beaucoup d'autres témoins toulousains du dossier judiciaire, et, deux de ces témoins, proches de postes électriques 20 kV à plusieurs km du cratère, ont même été assourdis pendant plusieurs secondes par ces sifflements. (Mme Bonnet D5461 et M. Kalnins D5468)

M. Rofel et M. Descous ont perçu un phénomène lumineux extérieur accompagnant la coupure.

M. Binos et M. Châtelain était au téléphone au moment de l'explosion. Aucun n'affirme avoir raccroché avant l'explosion générale d'AZF mais l'exploitation du relevé téléphonique aurait été intéressante pour déterminer une datation absolue à la seconde près de la coupure de la ligne, notamment si leur communication dépendait d'un poste alimenté par le courant EDF.

L'examen minutieux de ces pièces vidéo et audio serait donc primordial et devrait également relancer le travail des experts qui se sont penchés sur les autres enregistrements sonores du dossier judiciaire.

Voici un **plan de situation** des témoignages issus de la SEMVAT :





Positions des témoins de la SEMVAT et du cratère sur la photographie aérienne de Juillet 2001 effectué par la société AEROSCAN pour le compte du Grand-Toulouse.

4 a/ Lionel CAZAUX évalue une coupure électrique à 10 sec avant l'explosion d'AZF

Il était dans les locaux informatiques en sous-sol situés au Sud du site de la SEMVAT près de la zone du cratère (environ 600 m) et aussi près que le poste EDF de Lafourguette.

Il a parfaitement identifié une première coupure de courant **une dizaine de secondes avant l'arrivée du souffle** en constatant une coupure du matériel informatique suivi d'une longue relance du système dont il connaissait la durée. Il a pu confirmer de manière certaine une coupure d'origine électrique grâce aux témoins des onduleurs qui se sont activés sur une partie du matériel informatique de la salle au même moment.

Déposition D5898

- Le vendredi 21 Septembre 2001, en qualité d'informaticien, je me trouvais en intervention en tant que prestataire externe auprès de la société « SEMVAT », plus précisément sur le site dit « DE GIRONIS », 23 rue de Gironis à TOULOUSE (31). Je précise que ce site se situe à 300 mètres environ du site AZF de Grande Paroisse. Par rapport à celui-ci, je me trouvais donc au Nord Ouest.

J'étais en train d'intervenir en salle machine, située au sous sol du bâtiment administratif, sur des serveurs informatiques de la société, destinés à la gestion et comptabilité de la SEMVAT.

Je précise qu'il s'agissait en fait d'un faux sous sol, puisque par un vasistas situé en hauteur, j'avais une petite ouverture sur le ciel et par conséquent sur l'extérieur du bâtiment. Une vision tout de même assez restreinte. J'étais assis dans la salle informatique, celle-ci séparée d'un bureau par une cloison vitrée, sur sa partie supérieure.

J'étais en train d'opérer devant une console d'administration graphique d'un serveur informatique de marque SUN et de modèle E280R. Par rapport à ma position, l'usine AZF se trouvait sur ma droite.

J'avais les mains sur le clavier de la console graphique et j'étais en train de saisir des commandes d'administration quand vers 10H17 **une détonation de faible intensité s'est fait entendre** et provenant de ma droite. Au sujet de l'horaire, il s'agit de celle que j'ai relevée sur **l'écran informatique qui se trouvait devant moi**.

Simultanément à cette déflagration, j'ai constaté une coupure de courant anormale, qui m'a empêché de poursuivre mon activité. Toutes les machines informatiques m'entourant s'étant arrêtées, sauf celles connectées sur des onduleurs. Ceux-ci se sont alors mis à activer leurs signaux d'alarme, signifiant une mise hors tension.

- Lors de votre arrivée dans cette pièce en sous sol, la lumière était elle allumée ?

- **Oui, mais celle-ci s'est éteinte lors de la détonation**, au même titre que l'ensemble des équipements électriques de la pièce. Le courant électrique est rapidement revenu au bout de trois à quatre secondes, ce qui a engendré le redémarrage de l'ensemble des équipements électriques, **y compris la lumière**.

Ma console E280R s'est alors réinitialisée normalement, et les premières phases de démarrage se sont succédées, à savoir initialisation du clavier et de la carte graphique, et lorsque la machine se trouvait en train d'initialiser la mémoire de l'ordinateur, et à cet instant soit moins de dix secondes plus tard, une seconde et forte détonation a de nouveau retenti suivie d'un effet sismique conséquent et durable. L'électricité du bâtiment s'est de nouveau interrompue, après un laps de temps très court. Au même moment, la pièce s'est mise à trembler. La vitre du vasistas s'est brisée en volant en éclat, les cloisons vitrées qui m'entouraient ont également volé en éclats. La console graphique sur laquelle je travaillais, pesant environ 32 kilos, s'est soulevée du bureau sur une vingtaine de centimètres de hauteur pour retomber sur son support. Je suis même certain de l'avoir vu implorer au cours de sa lévitation, par l'intensité électrique ou le choc. J'ai gardé les mains sur le clavier, sans comprendre ce qui se passait.

J'étais alors complètement tétanisé par l'intensité de l'explosion, et le bruit qui s'en est suivi.

Au fur et à mesure que l'onde de choc se déplaçait de ma droite vers ma gauche, dans un fracas épouvantable, les armoires informatiques et bureaux alentours étaient en train de se renverser.

Les vitres continuaient à éclater, et je me suis retrouvé plus ou moins enseveli par les éclats de vitres et les encadrements des cloisons de séparation qui se fracassaient. Une fois dégagé, on m'a évacué à l'extérieur du bâtiment, et j'ai pu constater que les environs étaient envahis de fumée et de poussière grise. J'étais complètement assourdi et hébété. Ensuite, j'ai été pris en charge par les secours, qui ont mis plus de deux heures à arriver. C'est tout ce que je peux vous relater sur ces deux explosions.

- Pouvez-vous nous préciser le nombre d'explosion que vous avez entendu ? Pouvez-vous évaluer avec précision le temps qui s'est écoulé entre ces deux l'explosion ?

- Je suis affirmatif, **j'ai personnellement entendu deux détonations, à dix secondes d'intervalle environ. J'évalue ce temps, par rapport à la réinitialisation des ordinateurs, suite à la première coupure**. Je suis incapable de vous décrire les effets visuels qui ont pu accompagner ces deux explosions, me trouvant en sous sol. La première explosion était de très faible intensité, un bruit sourd sans effet sismique ressenti. Il m'est impossible de vous quantifier ce bruit, et encore moins de vous l'évaluer en décibel. C'était un bruit sonore relativement faible. En tout cas, il n'était puissant au point de me faire sursauter. C'est surtout la conséquence de ce bruit (coupure électrique) qui m'a le plus perturbé. La seconde explosion était quant à elle de très forte intensité, voir assourdissante. Beaucoup plus forte que la précédente. C'était une énorme déflagration, j'ai pensé à une explosion consécutive à un explosif. Pour moi, elle était même très proche vu son intensité. Cette explosion a de suite été suivie par un tremblement de terre, avec de fortes vibrations ayant provoqué le bris des vitres et le déplacement de mobiliers assez lourds. C'est vrai que j'ai ressenti comme une onde de choc durable, voir un souffle partant de ma droite sur la gauche.

Au sujet de ces vibrations intenses, je suis incapable de vous dire combien de temps elles ont durées. Elles m'ont semblé interminables. Au sujet des dysfonctionnements électriques, ils se sont toujours produits à l'issue des deux détonations.

- A l'exception des dysfonctionnements électriques, avez-vous personnellement constaté d'autres dysfonctionnements anormaux avant ou après ces deux explosions ?

- Non aucun.

- Par le vasistas de la pièce, avez-vous constaté des effets visuels en rapport avec ces explosions, tels que des flashes lumineux, éclairs ou boules de feu traverser le ciel ?

- Non, je n'en ai pas le souvenir.

- Au cours de ces deux explosions, ou lorsque vous êtes sorti du bâtiment informatique, avez-vous ressenti des odeurs particulières ?

- Non, juste l'odeur de la poussière. Lorsque je suis sorti, tous le ciel était gris, on était complètement dans le brouillard. Il y avait un silence pesant. L'air était irrespirable.

4 b/ Frédéric DI PALMA révèle l'existence d'un autre enregistrement sonore !

M. Di Palma confirme dans la **pièce D6571** les propos de Lionel Cazaux à propos de la succession de deux explosions. Mais il atteste que la réunion à laquelle il participait **a été enregistrée sur un appareil audio**.

Comme le montre cette audition, cet enregistrement a été jugé inexploitable par le DRH de la SEMVAT, M. Descous. Le SRPJ n'en demandera pas plus. Le DRH est responsable du CHSCT de la SEMVAT et il ne sera pas interrogé plus que cela sur cet enregistrement audio bien que le SRPJ sache très bien que des experts acousticiens sont capables d'aller très loin dans l'analyse de bruits imperceptibles sur un enregistrement qui était tout de même destiné à capter une voix. L'avis de ce DRH, vaut-il l'avis d'un expert en acoustique ?

L'enregistrement sonore à l'Ecole Dentaire par exemple possède avant le bruit principal de l'explosion d'AZF, deux autres premiers bruits d'explosion 6 et 10 secondes avant l'explosion d'AZF quasiment inaudibles à l'écoute standard mais tout de même mis en évidence par les experts grâce à des travaux informatiques sur la bande sonore.

La SEMVAT a donc la possibilité de fournir un document sonore supplémentaire proche du cratère extrêmement important comparativement à tous les enregistrements sonores récupérés éloignés de plus de 2,5 km (Air-France à Montaudran, Ecole Dentaire, URSSAF, Hôpital Purpan, Hôtel-Dieu, Radio-Présence).

Apparemment la SEMVAT a renoncé et le SRPJ a laissé faire !

On ne peut qu'être interloqué par ce manque de pugnacité !

Dans les deux cas des auditions de M. Di Palma et de M. Cassan, le personnel de la SEMVAT semble avoir été la **« caution judiciaire » à la non exploitation de pièces techniques remarquables** que détenait la SEMVAT.

Comment le SRPJ peut-il se targuer d'avoir exploré toutes les pistes quand on découvre autant de négligences techniques aussi élémentaires !

Voici les propos de M. Di Palma, dans la déposition D6571.

- J'ai effectivement rédigé une attestation judiciaire dans le cadre d'une enquête du CHSCT d'AZF. En 2001, j'étais conducteur receveur à la SEMVAT. Le 21 septembre dans la matinée j'étais en réunion sur notre site de Langlade, face à AZF, plus précisément dans un bâtiment donnant sur le chemin de Gironis.

- Vous avez déclaré au CHSCT, que cette réunion était enregistrée phoniquement. La CONNEX a-t-elle conservé cet enregistrement ?

- Je me souviens avoir aiguillé le CHSCT vers cet enregistrement, mais j'ai appris par la suite de notre DRH, que l'enregistrement n'était pas de bonne qualité et inexploitable.

- Pouvez-vous nous relater les événements tels que vous les avez vécus ?

- Vers 10H15, alors que la réunion s'achevait, s'est produit un premier bruit : C'était comme **un bang d'avion supersonique**, un "boum" court qui a fait vibrer les vitres sans les briser. Ce bruit était quand même plus fort que celui d'un avion. 2 à 3 secondes après, le temps qu'un collègue dise : "Ca c'est pour nous" en faisant allusion aux événements de New-York, une **deuxième explosion** s'est produite beaucoup plus violente, emportant les plafonds, les vitres, etc... Nous sommes tous sortis vers l'extérieur, pour ma part je suis rentré à nouveau rapidement, à la recherche de masques à gaz ayant compris que le "problème" émanait du pôle chimique. Je dois vous dire que la porte que j'ai utilisée pour sortir donnait à l'opposé du site chimique, qui lui-même n'était pas visible de cet endroit une partie de l'immeuble le dissimulant. Je ne me souviens plus du ou des nuages...

- Avez-vous remarqué dans le ciel à un moment un ou des hélicoptères, ou autres aéronefs ?

- Lorsque je me suis trouvé à l'extérieur. Je ne me souviens plus si c'est juste après l'explosion ou après être parti à la recherche des masques à gaz. Je n'ai pas vu, mais **entendu distinctement le bruit caractéristique des pales d'un hélicoptère**.

A ce sujet je dois vous dire que j'ai effectué mon service militaire dans l'Armée de l'Air et j'avais l'habitude d'entendre des hélicoptères, principalement des PUMA.

Je peux vous affirmer qu'il ne s'agissait pas d'un PUMA qui a un bruit beaucoup plus sourd, mais d'un hélicoptère plus petit, genre celui du SAMU, de la Gendarmerie,...

J'ai levé la tête mais le bâtiment administratif me cachait la vue, je n'ai donc vu cet hélicoptère à aucun moment. D'après le bruit il devait se situer pas très loin, vers l'EST.

- Essayez de vous souvenir du temps qui a séparé la ou les explosions, du moment où vous avez entendu cet hélico ?
- Comme je vous l'ai dit je ne sais pas si c'est dès ma première sortie à l'extérieur, ou la seconde fois. Si c'est à la première sortie ce devait être une minute après l'explosion, si c'est à la seconde c'est 5 à 10 minutes plus tard.

M. Di Palma, secrétaire du CHSCT de la SEMVAT fera même **un courrier au président du CHSCT M. Descoux**, relayant la demande du CHSCT d'AZF **pour obtenir les documents d'enregistrement de la SEMVAT**. Le CHSCT d'AZF informé de leur existence dès 2002 n'a apparemment pas pu récupérer ces enregistrements puisqu'il n'en a jamais fait mention dans tous ses documents transmis au SRPJ et il n'a pas non plus relayé la moindre demande directement auprès du SRPJ.

Pièce D4078 du dossier judiciaire :

Toulouse le 21/06/02
Explosion de l'usine AZF.

Monsieur Yves DESCOURS.
Président du CHSCT de la SEMVAT.

Monsieur le Président

Après l'explosion du 21 septembre 2001, le CHSCT de l'usine de AZF a mis en place une commission d'enquête afin d'en déterminer les causes. **Dans ce cadre, le rapporteur de la commission souhaiterait obtenir une copie de l'enregistrement audiophonique de la réunion du CHSCT qui se tenait à la SEMVAT de 9H à 10H17 le matin de l'explosion.**

De plus il souhaiterait si cela est possible, une copie de l'enregistrement vidéo de notre réseau de surveillance qui pourrait lui fournir un complément d'informations.

En vous remerciant par avance de votre aimable collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Di Palma
Secrétaire

4 c/ David IGLESIAS près de la porte A d'AZF a perçu 2 explosions et a été renversé à 2 reprises

David IGLESIAS s'occupe de gestion de personnel. Son attestation de témoignage fournie dans un des gros rapports du mathématicien Jean-Marie ARNAUDIES est remarquable puisque, bien que situé à moins de 80 m de l'entrée A d'AZF et donc à moins de 300 m du cratère, ce témoin a eu le temps de percevoir **un premier mouvement du sol**, d'entendre **une première détonation très forte le prenant de plein fouet en le projetant au sol** à plusieurs mètres et de se voir quelques secondes plus tard **à nouveau projeté** dans la porte d'en face en entendant **une seconde explosion plus sourde**.

Il était avec d'autres personnes et malgré cette attestation insolite de 2002, le SRPJ n'a pas jugé nécessaire d'auditionner ce témoin, pas plus que ses collègues présents dans le même bâtiment.

Attestation D2828

Le 21 septembre, je me trouvais dans le bâtiment d'exploitation à 80 m. de la porte A derrière un autre bâtiment qui lui était face à la porte A. J'étais au rez-de-chaussée. On était 4 dans le bureau et 3 conducteurs. Un bâtiment avait une ossature en béton et de l'alu. La lumière était allumée et la fenêtre ouverte. Je me suis levé de mon bureau pour sortir mais avant d'avoir pu atteindre la porte, j'ai senti le **sol vibrer et j'ai été projeté** avec la porte et je me suis retrouvé par terre avec la poignée de la porte dans la main. **Je me suis relevé** et j'ai vu que les plafonds s'étaient écroulés. Le temps de regarder autour de moi et **une seconde explosion s'est produite**. A l'extérieur des poussières noires tombaient comme des cendres. On est tous sortis. Le premier bruit que j'ai entendu était comme une détonation, sur le coup j'ai cru qu'une voiture avait explosé. Ce bruit s'est produit juste après les vibrations. J'ai pu travailler sur mon ordinateur jusqu'à ce que je me lève. Quant à la lumière, je n'ai pas fait attention. **J'ai senti le sol onduler**, mais je ne l'ai pas vu bouger.

La seconde explosion était un bruit sourd, l'intensité de ce second bruit était moins forte que la première. C'était un bruit sec.

Entre les deux explosions : j'ai été projeté dans le couloir par terre, **Je me suis relevé, j'ai regardé autour de moi et j'ai été projeté à nouveau dans la porte du bureau en face de moi** simultanément avec le bruit.



3 d/ Albert ROFEL perçoit un grand faisceau bleuté vertical puis une coupure électrique

Ce témoignage, qui a été vérifié sur le terrain par le juge Thierry Perriquet, décrit **un immense faisceau lumineux bleuté, fin, vertical** vu plusieurs secondes avant l'arrivée du souffle dans la direction Sud de l'usine AZF, survenant **juste avant une coupure électrique**. Le délai estimé par le témoin entre cette coupure et l'arrivée du grand souffle ne peut coïncider avec une coupure électrique des caméras due à l'explosion d'AZF.



Attestation D4083 avec dessin

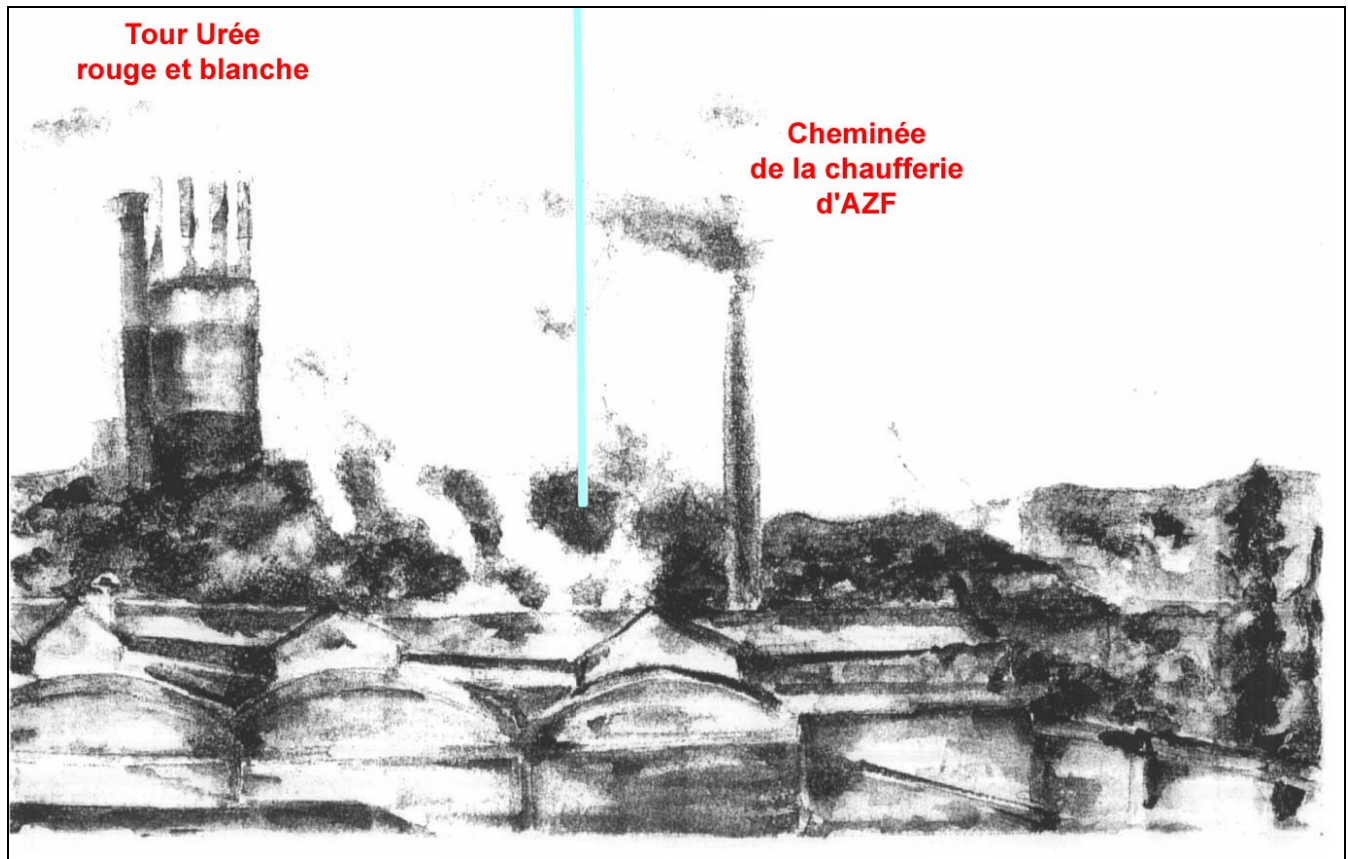
Le 21 Septembre 2001 à 10h, j'étais dans un bureau au rez-de-chaussée du bâtiment administratif. Assis avec vue de l'usine AZF à gauche, je discutais avec deux collègues, un en face de moi et l'autre debout à ma droite. **J'ai été surpris par un rayon lumineux de couleur bleue non aveuglant, douce, allant du ciel au sol de façon rectiligne, et très fin, parfaitement vertical. Immédiatement après une coupure de courant est survenue (éclairage de la pièce).**

Cette coupure de courant est suivie d'une **explosion sourde forte mais supportable**, semblable à un bang d'avion supersonique, moins d'une seconde après la coupure de courant.

Ensuite une deuxième explosion, très forte, insupportable m'a projeté au sol, j'ai aperçu en tombant les vitres du bâtiment situé en face de la fenêtre explosé. Les deux explosions se sont produites en moins d'une seconde.

Entre le rayon lumineux et la 2^{ème} explosion il s'est passé environ 3 à 4 secondes.

Après environ une minute, je suis sorti du bâtiment par mes propres moyens



Interrogatoire sur le terrain D4263 page 31 et 32 et D4270 (position du témoin)

En présence de Monsieur Albert ROFFEL, témoin, lequel prête le serment de dire la vérité, Mentionnons que nous nous positionnons à l'endroit exact où le témoin nous déclare s'être trouvé le jour des faits (photo 5). - J'étais assis devant un bureau lorsque j'ai vu un arc bleu, genre couleur d'un gaz brûlé dans un chalumeau, très rapide, instantané; c'était un trait rectiligne, vertical, partant du ciel et arrivant sur le bâtiment situé immédiatement à ma gauche, à une centaine de mètres environ. La lumière du bureau s'est éteinte, pratiquement en même temps que ce trait disparaissait. J'ai entendu une première petite explosion, provenant de la même direction que celle du trait du trait lumineux; puis instantanément une deuxième explosion, beaucoup plus forte, qui m'a projeté au sol et qui a fait tomber les vitres. Je précise que j'ai été blessé par la chute de la fenêtre, je pense, ou des éclats de verres. Je ne peux pas donner la dimension de ce trait, je l'ai aperçu seulement dans le champ de la fenêtre qui se trouvait à ma gauche et qui mesure environ 2 mètres de hauteur.

Photo 6 : Monsieur Albert ROFFEL tel qu'il se trouvait lors des faits. Mentionnons que la position du cratère par rapport à Monsieur Albert ROFFEL se trouve pratiquement dans son dos, sur la gauche.

Témoïn : M. ROFFEL



Photo 5 : Position de M. ROFFEL



Photo 6 : Position du bâtiment sur la gauche de M. ROFFEL, au dessus duquel il a aperçu le trait lumineux vertical.

4 e/ Voici une synthèse de tous les autres témoignages du dossier judiciaire situés à la SEMVAT

Anne-Marie BENET

- SEMVAT Bâtiment 7, Rez-de-chaussée, Côté Parking
- Bruit d'explosion
- Se protège sous le bureau
- Explosion principale
- Appel un collègue avec le GSM, coupé au bout de quelques secondes
- Billet de 100F dans son portefeuille retrouvé brûlé sur la tranche

Attestation D4080 et D5491

J'étais à Langlade le 21 Sept 2001 dans le bâtiment 7 rez-de-chaussée, 2^{ème} bureau, côté parking personnel. Je suis assise à mon bureau contre la fenêtre. Vers 10h je propose un café à mon collègue de bureau d'à côté. Mais la machine à café est en train d'être chargée. Je reviens à mon bureau. J'étais assise, le porte monnaie posé sur le bureau à ma gauche ainsi que le Talkie Walkie. **J'entends une explosion**, j'avais la tête baissée sur mon organisateur, je n'ai rien vu **et je me suis glissée sous le bureau** en pensant que les 2 ouvriers qui réparaient les toilettes à proximité avaient fait exploser une bonbonne de gaz. **Une deuxième explosion s'est produite** mais je ne peux pas préciser le temps entre les deux. Je me rends compte que je saigne du poignet gauche et au front côté gauche (côté vitres). Je suis à ce moment là sous le bureau, j'entends tout tomber puis le silence. Je ne bouge pas. Je n'ai pas peur, j'attends. Puis j'entends le collègue d'à côté qui m'appelle avec la peur dans la voix en criant « Anne-Marie Anne-Marie ! » et je lui réponds « Attends je sors ! » Nous enjambons les décombres et nous sortons côté dépôt. Quand j'ai vu ce désastre, **j'ai pris mon portable** qui était à ma ceinture et j'ai prévenu mon responsable qui était au dépôt d'Atlanta. J'ai eu le temps de lui dire « Pierre tout a explosé ». Pierre : « Mais où êtes vous Anne-Marie ? ». « Dehors on n'a plus rien ! ». Et là **nous avons été coupés**. J'aide mes collègues pendant 3/4 d'heure. Je récupère le TW, l'organisateur, le sac par la vitre brisée sur le bureau. Puis je me dirige avec une navette et 3 collègues vers la clinique de Muret. Le lundi 24 ou mardi 25 septembre 2001, mon responsable me remet le porte monnaie qu'il a récupéré par terre. Plus tard, je prends le porte monnaie que j'avais remis dans mon sac et quand j'ai voulu prendre le billet de 100 F qui était plié dans le sens de la longueur et rangé dans la pochette billet extérieur, je me rends compte que le billet a été brûlé sur le tour non plié. J'accepte qu'une photo soit faite du billet et du porte-monnaie.

C'est pourquoi je rédige la présente attestation judiciaire pour valoir ce que de droit et je suis prête à confirmer devant la Police Judiciaire ou la Justice.

Fait à Toulouse le 5 juillet 2002

Marc PONTILLON

- SEMVAT Bâtiment administratif 12, face au directeur M. Grass
- Détonation suivi d'un sifflement de fusée de détresse
- Regarde dehors
- Coupure électrique
- Extinction des néons suivi d'un silence ouaté
- 2 à 3 secondes
- Explosion, vibrations des vitres
- Nuage ocre, bardages et ferraille en l'air
- Bombement et chute de la baie vitrée
- Trouve le directeur M Grass inanimé et très ensanglanté

Attestation D4081 et D5471

Je soussigné, PONTILLON Marc, né le 28.12.55 à Toulouse, employé en tant qu'électronicien à la SEMVAT, domicilié 3 bis, chemin, de la Fontaine St Semin - 31670 LABEGE - tél. : 05 62 24 43 65, parfaitement informé de la Loi qui punit de peines de prison ferme les personnes ayant sciemment écrit des attestations judiciaires faisant état de faits matériellement inexacts, déclare :

Le 21 septembre 2001, aux alentours de 10 h 17, j'étais en réunion salariale avec la direction de l'entreprise - bâtiment administratif, au rez-de-chaussée, Nord-Ouest. Je suis assis face au directeur, et face aux vitres, donnant sur le parking du personnel.

La réunion de négociation salariale arrive à la fin, et Jean FORT est en train de faire le rapport de conclusion.

Je regarde le directeur qui est dos à la fenêtre lorsque j'entends **une 1ère détonation**, qui pourrait ressembler à une fusée de détresse ou un tir de feu d'artifice (**claquement, suivi d'un sifflement**). Mon regard se porte vers le parking du personnel m'imaginant que le bruit devait partir de là, et que quelqu'un, possédant un bateau de plaisance, aurait tiré une fusée de détresse. Là, je ne vois rien.

Les néons s'éteignent et j'entends les relais du boulier de secours claquer deux fois.

A ce moment là, à mon avis **3 secondes plus tard, une deuxième explosion se produit**, avec simultanément, les vitres qui tremblent, un gros nuage de fumé, marron orangé, en direction de la porte d'entrée des autobus, des objets métalliques, style IPN ou bardages qui volent en l'air. Les vitres explosent, des cloisons s'ébranlent me tombant dans le dos et me projetant sous la table. Sous la table, je me protège la tête pendant que des objets continuent à tomber. Lorsque j'ouvre les yeux, alors que je suis encore sous la table, je vois les pieds de Monsieur Francis GRASS qui ne touchent pas et les bras pendants.

J'entends Jean FORT, qui a du se relever avant moi, crier « le directeur est mort ». Je m'extrait du dessous de la table et aperçois le directeur inanimé, dans une marre de sang. A ce moment là, je sors par la fenêtre pour aller chercher du secours à l'infirmerie,

C'est pourquoi je rédige la présente attestation judiciaire pour valoir ce que de droit et je suis prêt à confirmer devant la Police Judiciaire ou la Justice.

Fait à Toulouse le 3 juillet 2002

Audition D6044

En 2001 j'occupais déjà des fonctions d'électronicien au service billettique de la SEMVAT (aujourd'hui CONNEX) .

Le vendredi 21 septembre 2001, je me trouvais avec d'autres collègues sur le site de la SEMVAT à LANGLADE, 49 rue de Gironis à TOULOUSE. Nous participions à une négociation salariale dans le bâtiment administratif situé au rez de chaussée à la dite adresse. Je précise que je participais à cette réunion en qualité de délégué syndical. La pièce dans laquelle j'étais était constituée de baies vitrées, elle se situe dans une aile du bâtiment, perpendiculaire à la route d'Espagne. Ma position par rapport au pôle chimique de l'usine AZF était NORD, NORD-OUEST. A vol d'oiseau nous étions à environ 300 mètres de

l'usine et plus précisément du hangar 221.

Je vais donc essayer de vous décrire avec le plus de précision possible les événements et les phénomènes que j'ai vécus ce jour là dans leur chronologie.

Nous étions environ une dizaine de personnes autour d'une table lorsque tout à coup j'ai entendu un **claquement sec** comme le bruit d'un pétard de feu d'artifice immédiatement suivi d'un **sifflement** semblable au bruit que fait une fusée de détresse

ou

un pétard de feu d'artifice c'est à dire un bruit qui monte très rapidement et qui s'estompe au bout de trois ou quatre secondes environ. Puis en restant assis mon regard se porte vers l'extérieur afin d'avoir une explication à ce bruit. Mais je n'ai rien vu à ce moment là de particulier. Puis pratiquement dans le même temps j'ai entendu un **claquement au niveau du boîtier "issue de secours"** situé dans la pièce et à cet instant précis il y a eu **une coupure de courant, tous les néons de la salle se sont éteints.**

On a eu à ce moment là alors une impression de **grand silence**, tout était ouaté. Je ne puis vous dire combien de temps s'est écoulé alors entre la coupure de courant et la grosse explosion, cela a été très rapide, peut être deux à trois secondes.

L'explosion s'est alors produite, énorme, d'une puissance incroyable puis j'ai regardé vers l'extérieur et j'ai observé l'apparition d'un nuage ocre-orangé selon moi il se situait au niveau du Pont de l'ONIA, j'ai aussi vu distinctement vu des objets métalliques, style poutrelle en acier ou rail de chemin de fer en suspension dans le nuage puis mon regard s'est porté instinctivement sur la baie vitrée de la pièce où je me trouvais, celle-ci a gonflée, elle s'est déformée puis désolidarisée du mur sous l'effet du souffle de l'explosion.

Par pur réflexe je me suis blotti et glissé sous la table en protégeant mon visage.

Les dégâts furent considérables, tout a été détruit, la majorité des gens blessés l'ont été par les projections de verre. J'ai été blessé au niveau de l'épaule gauche et dans le dos, j'ai reçu des éclats de verre mais je n'ai pas perdu connaissance.

Je me suis dégagé d'une cloison qui m'était tombé dessus puis je suis sorti de la pièce en passant sous la table et j'ai tenté d'aller chercher du secours au Service Médical qui trouvait à côté mais là aussi tout était détruit. Etant à l'extérieur j'ai regardé vers l'usine AZF et j'ai constaté toujours la présence du nuage jaune-ocre qui se déplaçait en direction de la CROIX de PIERRE.

A partir de ce moment là je me suis intéressé au sort de mon frère qui est aussi électronicien à la SEMVAT et qui se trouvait dans les bâtiments. En fait il était parti essayer un bus route d'Espagne aux environs du magasin BUT. Je n'ai retrouvé mon frère que vers 13h30 ce jour là. Entre temps j'ai porté secours à des collègues blessés.

Concernant le nuage jaune-ocre on peut dire qu'il a été très irritatif, en ce qui me concerne j'ai eu des quintes de toux très longtemps après ces faits. Actuellement j'en souffre encore. Je précise aussi qu'immédiatement après l'explosion j'ai ressenti un goût très salé au niveau des muqueuses de la bouche.

En ce qui me concerne avant l'explosion et compte tenu de ma position par rapport à l'usine je n'ai observé aucun signe précurseur particulier, pas d'arc électrique, pas d'éclair lumineux, pas de nuage de fumée suspecte, pas de présence d'aéronef au dessus du site.

-
- SEMVAT Dépôt Zone 9
- Au téléphone
- Coupure électrique
- 1 à 2 secondes
- Très forte explosion

Attestation D4082

Le 21 Septembre 2001, je me trouvais dans le dépôt zone 9 dans un bureau vitré côté sortie 8 du dépôt. J'étais assis avec la radio en mallette et je téléphonais à un collègue de l'étage au dessus. Mon ordinateur était côté vitre. Tout en téléphonant à mon collègue, je tapais sur mon ordinateur mais j'avais fait pivoter mon siège et je me trouvais sur mon côté gauche par rapport à la vitre.

Dans la matinée, un technicien informatique est venu me voir à ma demande pour un problème de déroulement de programme qui revenait à son niveau initial. Entre 9h30 et 10h00 n'ayant rien trouvé de particulier sur le programme, il m'a quitté et est reparti ailleurs.

Pendant que je continuais à téléphoner à mon collègue, **une coupure s'est produite sur mon écran** (écran noir). **Une à deux secondes après, je subis une très forte explosion** que je n'entends pas venir. La baie vitrée se brise et je suis projeté par terre 3 mètres plus loin arrêté par les placards du bureau. Silence, poussières, je perds la notion du temps et je sors par la baie vitrée tout en me dirigeant vers la sortie 9. Une fois dehors, je suis entouré par mes collègues parce que j'ai perdu connaissance et à la reprise de mes esprits j'attends d'être évacué.

Max ALCAIDE

- SEMVAT Dépôt Zone 9
- Mouvement du sol
- Projeté son collègue à terre
- 2 à 4 secondes
- Explosion et souffle

Attestation D4085

Le 21 Septembre, je me trouvais dans le dépôt bus en compagnie de deux responsables d'équipe et d'un contrôleur technique d'exploitation; devant le tableau des pauses en position debout.

J'ai ressenti **un mouvement de sol**, une sensation étrange, bizarre : que se passe-t-il ?

J'ai ceinturé le contrôleur technique et je l'ai jeté à terre.

Immédiatement a eu lieu **l'explosion accompagnée du souffle** et de la chute des verrières et des luminaires du dépôt.

Entre les mouvements de sol et l'explosion j'estime le temps entre **2 et 4 secondes**.

Nous nous sommes relevés, nous étions dans un brouillard de couleur marron avec une très forte odeur d'ammoniaque.

J'ai demandé après avoir repris mes esprits à mes deux responsables d'équipe de secourir le personnel présent dans le dépôt et de faire un pointage afin de m'assurer que tout le monde avait été secouru, y compris le personnel sous-traitant.

Michel BRINGEL

- SEMVAT Bâtiment Atelier Zone 9 1er étage
- Bruit d'explosion
- Sifflement
- Projeté
- 1 seconde
- Explosion

Attestation D4086 et D5462

Je soussigné, BRINGEL Michel, né le 24.01.52 à Toulouse, employé au service Méthode Maintenance à la SEMVAT, domicilié 15, Rue des Marots - appartement 83 Les Oliviers - Colomiers.- tél. ; 05 34 55 18 34, parfaitement informé de la Loi qui punit de peines de prison ferme les personnes ayant sciemment écrit des attestations judiciaires faisant état de faits matériellement inexacts, déclare :

Le 21 septembre 2001, je prenais mon service à la SEMVAT à 8 heures. A 10 heures, j'étais dans mon bureau qui se situe au premier étage au-dessus du bâtiment Atelier, je me trouvais assis devant mon PC. Devant moi, se trouve une baie vitrée donnant dans le couloir. Derrière moi, se situe une autre baie vitrée donnant sur l'atelier. Un peu plus tard, j'entends **une explosion accompagnée d'un sifflement suivie dans la seconde d'une explosion bien plus forte**. Je me suis retrouvé dans le couloir sans savoir comment j'ai pu y arriver. C'est pourquoi je rédige la présente attestation judiciaire pour valoir ce que de droit et je suis prêt à confirmer devant la Police Judiciaire ou la Justice.

Fait à Toulouse le 4 juillet 2002

Audition D6049

Le vendredi 21 septembre 2001, je me trouvais sur mon lieu de travail dans les locaux de l'ancienne SEMVAT (actuellement

CONNEX) 49 rue de Gironis à TOULOUSE (31). J'étais occupé dans mon bureau situé au 1er étage au dessus de l'atelier central, je travaillais à mon ordinateur ou plus exactement sur des dossiers. Je n'avais pas d'accès direct (fenêtre ou baie vitrée) donnant sur l'extérieur. Toutefois je puis vous préciser qu'à vol d'oiseau les locaux de la SEMVAT se situaient à environ une vingtaine de mètres de la Route d'Espagne donc à environ 50 Mètres de l'usine chimique d'AZF.

J'étais seul ce matin là dans mon bureau, à un moment donné je me suis levé pour aller récupérer un dossier dans une armoire située dans la même pièce lorsque ce sont produits les phénomènes suivants que je vais essayer de vous décrire avec le plus de précision possible dans leur chronologie.

Je suis donc debout en train de récupérer ce dossier lorsque j'entends d'abord **une première explosion** d'une moyenne puissance comparable selon moi à une explosion due au gaz, c'est tout ce que je puis vous dire car dans la fraction de seconde qui a suivi s'est produite la **deuxième explosion beaucoup plus puissante** et dévastatrice. J'ai subi l'onde de choc, j'ai été propulsé dans le couloir après avoir traversé la baie vitrée qui séparait mon bureau du couloir, je me suis retrouvé assommé, groggy au sol, je n'ai pas perdu connaissance et je n'ai pas été blessé. Au bout de quelques temps, je ne puis chiffrer en minutes ou en secondes, le temps qu'il s'est passé entre le moment où je me suis retrouvé au sol et celui où je me suis relevé en allant rejoindre des collègues qui se trouvaient en bas à l'intérieur de l'atelier. Puis je suis sorti à l'extérieur et j'ai vu au dessus de l'usine chimique un nuage très important de couleur jaune ocre qui se déplaçait en passant au dessus de nos têtes. Un responsable du dépôt nous a alors demandé de nous équiper de masques à gaz afin d'éviter toutes émanations toxiques pouvant venir de ce nuage. Je suis resté sur le site jusqu'à 13h45 environ, pendant tout ce temps je me suis occupé de porter ou assistance aux nombreux blessés qui se trouvaient autour de moi.

Avez vous entendu un sifflement avant ou après les explosions que vous venez de décrire ?

Je n'ai jamais entendu de sifflement que se soit avant ou après les explosions. Je ne comprends pas pourquoi les responsables de l'association "MEMOIRE et SOLIDARITE" à laquelle j'ai apporté d'ailleurs mon témoignage en font état. N'ayant pas d'accès direct ou de point de vue sur le pôle chimique de l'usine AZF depuis mon bureau je n'ai observé aucun signe précurseurs ce matin là. Je n'ai pas noté de coupure d'électricité entre les deux explosions, tout est allé trop vite. Lorsque je prenais mon service le matin à la SEMVAT je ne passais pas Route d'Espagne devant l'usine AZF, j'arrivais par le Mirail, la Route de Seysses et la rue de Gironis.

Jean-Claude CHATELAIN

- SEMVAT Bâtiment 8 1er étage dirigé vers le Nord
- Au téléphone
- Bang
- Soulevé
- Explosion et souffle
- Flash entre 2 PC

Attestation D4087

Le 21 Septembre 2001, je me trouvais assis à mon bureau situé à l'étage du bâtiment 8, je me situais dos aux baies vitrées du bâtiment 8. J'étais seul dans la pièce qui comporte 2 bureaux. Sur le mien se situaient deux ordinateurs allumés distants d'environ 1 mètre 50. J'étais en train de téléphoner avec le réceptionnaire du dépôt son bureau se situant au RDC.

Il s'y produisit **un premier bruit supportable comme un bang d'avion mais qui me souleva avec mon siège**. La communication n'a pas été coupée.

Un deuxième bruit bruyant et insupportable accompagné d'un souffle me projeta par-dessus mon bureau.

A ce moment là, je vois un **flash électrique entre les deux ordinateurs, 30 cm au-dessus du bureau**. Je me retrouve sous le deuxième bureau mais dans la pièce suivante dont la cloison est tombée. Mon collègue a demandé s'il y avait quelqu'un. J'ai répondu « Oui » mais il y avait tellement de poussières qu'il était difficile de voir. Il faisait sombre.

Agostinho DIAS

- SEMVAT Poste de garde 11
- A 8H a vu des fumées rougeâtres inhabituelles
- Une seule explosion et souffle le blessant
- Champignon rouge brunâtre

Attestation D4088

J'étais en formation dans le local près du poste de garde 11 le 21 Septembre 2001. Je me situais à l'heure de l'explosion derrière une fenêtre. Dès le matin, **en arrivant pour 8H00, j'ai remarqué une fumée rougeâtre se dégager**. Je n'avais pas constaté ce phénomène le lundi auparavant. Dans ce local il y avait le formateur et trois collègues. Je n'arrive plus à me souvenir si les coupures de courant constatées ont eu lieu le lundi ou le vendredi matin. Autrement je n'ai rien constaté d'anormal jusqu'à l'heure de l'explosion. Etant assis dans la salle de réunion, je me suis retrouvé projeté, assis sur la chaise, contre le mur ; en même temps que l'énorme détonation. C'est un bruit sec et sonore à la fois. On aurait dit un avion supersonique multiplié par 10. Sitôt constaté que j'étais contre le mur, j'ai levé la tête et j'ai vu un champignon de fumée de couleur rouge brunâtre se former et s'agrandir.

Je n'ai entendu qu'une seule détonation. Je n'ai même pas ressenti la secousse. Pour moi tout s'est passé au même instant. Je n'ai aucune notion du temps écoulé entre la projection – bruit et la vision du champignon. J'ai ensuite cherché à évacuer le bâtiment pour me diriger vers le parking extérieur ayant bien constaté le lieu même de l'explosion, je me suis dirigé volontairement à l'opposé. Là j'ai attendu que quelqu'un s'occupe de moi car j'avais été blessé au visage et à la cheville. Là un collègue m'a pris en charge. J'entendais parler de masque à gaz. On commençait à sentir une odeur d'ammoniaque. Des sirènes de pompiers retentissaient. Le collègue m'a amené à la clinique de Muret.

Yves DESCOURS

- SEMVAT Bât administratif no 12
- Lueur extérieure
- Eclairage plafond vacillant
- Coupure électrique
- Bang
- Se protège sous la table
- 2 secondes entre les explosions (?)
- Explosion

Attestation D4089

Je présidais le CHSCT le 21 Septembre. Celui-ci, commençant à 9h, j'étais debout dos au mur de la salle de réunion du rez-de-chaussée du centre Langlade Bâtiment administratif (additif au bâtiment d'origine) et parallèle à la rue de Gironis, les fenêtres étant à ma gauche (voir schéma ci-joint).

Debout et m'expliquant, j'ai vu dans mon champ de vision de gauche côté fenêtre **une lueur qui a subitement augmenté la luminosité ambiante, ensuite la lumière a vacillé (plafonnières) et ensuite s'est éteinte**. J'ai entendu un bruit qui venait de mon arrière droit comme une explosion genre **mur du son, je me suis sous la table** et en réflexe conditionné (souvenir de l'armée). Ensuite **une formidable explosion a tout détruit**. Entre les deux explosions j'affirme qu'il y a eu 2 secondes.

Je me suis relevé, j'ai évacué l'aile droite de la DRH, puis l'aile gauche, j'ai réalisé un point de ralliement au centre du parking, j'ai embarqué dans deux bus les blessés que j'ai acheminés à la clinique d'Occitane.

Eliane CLAMENS

- SEMVAT Infirmière Service Médical
- Bruit sourd d'un aéronef tournant en rond 10 minutes avant l'explosion
- Vibrations du sol, des murs, des vitres
- Récupération d'un document, va vers la salle voisine (5-10 sec)
- Chute de tout l'environnement (explosion)

Audition D6572

En 2001, J'exerçais la profession d'infirmière à la SEMVAT, sur le site près d'AZF.

[Pouvez-vous nous relater les faits tels que vous les avez vécus ?](#)

Le 21/9/01, vers 10H00, je me trouvais au service médical de mon entreprise. J'étais en train de rédiger des papiers à mon bureau, quand mon attention a été attirée par un bruit sourd qui me semblait provenir d'au dessus du bâtiment. **Ce bruit était inhabituel, on aurait dit un avion ou un hélicoptère** je ne sais pas reconnaître l'un de l'autre **qui survolait le site à petite vitesse** comme s'il cherchait quelque chose, ou à atterrir. Je pense que ce bruit a attiré mon attention du fait des événements antérieurs récents à NEW-YORK. Je ne suis pas sortie, et à aucun moment je n'ai aperçu cet aéronef.

Plusieurs minutes, peut-être **dix minutes** au plus, alors que je me déplaçais vers la photocopieuse, s'est produite un premier événement. **Tout autour de moi s'est mis à vibrer** : le sol, les murs, les vitres,... mais je ne me souviens plus si j'ai perçu une détonation.

Ensuite, **le temps de récupérer le document que je venais de copier, de faire trois pas vers un classeur dans une salle voisine**, s'est produit un deuxième événement : Comme pour la première fois je ne me souviens pas d'un bruit d'explosion, par contre les vitres, et autres structures et meubles autour de moi **sont tombés violemment**.

J'ai perdu connaissance suite à une grave blessure par du verre à la tête. C'est la raison pour laquelle je ne pourrais pas vous donner plus de détails.

[Avant les deux événements sus-décrits avez-vous remarqué des phénomènes électriques, informatiques ou des problèmes de téléphone ?](#)

Alors que j'étais en train d'écrire, et juste avant le premier événement, je venais de recevoir un appel téléphonique qui l'a précédé de quelques minutes, je suis formelle la communication n'a pas du tout été perturbée.

Je ne me souviens plus si la lumière était allumée ; Je n'avais pas d'ordinateur allumé à proximité. Je n'ai pas remarqué de luminosité, le flash ou autres éclairages avant les faits.

[Pour en revenir au bruit d'aéronef entendu avant le sinistre pourriez-vous nous apporter des détails ?](#)

J'ai appris qu'un avion de ligne était passé au dessus du site chimique une dizaine de minutes avant, et qu'il avait dû tourner au dessus de BLAGNAC avant d'atterrir, j'ai pensé qu'il s'agissait peut-être du bruit entendu.

Sinon je ne peux vous apporter d'autres détails. Je ne peux vous donner de noms de collègues qui auraient entendu ce bruit d'aéronef avant le sinistre, mais je vais me renseigner vous vous en aviserai éventuellement.

Christian LELOUP

- SEMVAT au pied du bâtiment administratif sur le parking du personnel
- Sifflement s'éloignant
- 3 secondes
- Bruit de pétard
- 4 à 5 secondes
- Explosion

Déposition D6045

Je suis donc agent de maîtrise à la CONNEX anciennement SEMVAT, en 2001 j'occupais les mêmes fonctions c'est à dire que je suis un agent d'exploitation et qu'avec un véhicule de service en liaison avec le PC Radio situé Bd d'Atlanta je me déplace à la demande des chauffeurs sur tous les problèmes qui peuvent survenir sur le réseau, en ce qui me concerne je suis plus particulièrement chargé d'intervenir lorsque se produisent des accidents de bus et tout ce qui concerne les déviations .

Le vendredi 21 septembre 2001, j'avais commencé ma journée à six heures du matin et je m'étais rendu au dépôt de LANGLADE. Afin de me ravitailler en valideurs bus (oblitérateurs). Je venais de stationner mon véhicule de service sur le parking du personnel. A vol d'oiseau j'étais à environ 150 mètres du pôle chimique de l'usine AZF située Route d'Espagne. Ma position était de face par rapport à l'usine, il y avait un petit bâtiment administratif d'exploitation (gestion et embauches des conducteurs de bus) devant moi puis derrière ce petit bâtiment tous les hangars de stationnement des bus. Ce qui fait que depuis ma position je n'avais pas une vue directe sur AZF et ce surtout essentiellement à cause des hangars qui sont assez hauts.

Je vais donc essayer de vous décrire dans la chronologie les phénomènes et événements que j'ai vécu à ce moment là. Je venais donc de sortir de mon véhicule et je me dirigeais vers le bâtiment administratif lorsque tout à coup j'ai entendu un **SIFFLEMENT**, un chuintement comme une fusée de feu d'artifice qui grimpe dans le ciel et qui s'éloigne, c'était assez distinct

assez fort, pour moi c'était un signe annonciateur, il allait se passer quelque chose. **Ce phénomène de sifflement à mon avis a duré deux ou trois secondes** puis il y a eu un **"PET" comme un choc**, dans mon esprit cela faisait suite au sifflement, pour moi

il venait de se passer quelque chose dans les hangars et le PET c'était la conséquence du sifflement, un objet venait de tomber

ou alors une bouteille d'acétylène venait d'éclater. **Puis 4 ou 5 secondes après ce PET ce fut le cataclysme**, l'énorme explosion

qui a tout détruit autour de moi. Entre l'épisode du "PET" et l'énorme explosion je n'ai pas ressenti d'effet de tremblement au niveau du sol. L'explosion a été terriblement destructrice c'est difficilement descriptible, c'était une vision de fin du monde, j'ai pensé instantanément à un accident nucléaire à la centrale de GOLFECH. Miraculeusement je n'ai pas été blessé par contre autour de moi, des gens sortant des bureaux et du dépôt présentaient tous des blessures plus ou moins importantes.

Je n'ai pas vécu la sensation de souffle, je n'ai pas été projeté. Des choses, des projectiles volaient en l'air et retombaient par ci, par là, des morceaux de béton, de ferraille. Dans des situations similaires la notion de temps n'existe plus et je ne puis vous dire combien de temps ces objets sont tombés autour de moi. Par contre l'endroit où je me trouvais a été envahi après par un nuage jaune, ocre comme un plus exactement comme une épaisse fumée qui dégageait une odeur très particulière. On m'a dit par la suite que c'était une odeur d'ammoniaque.

J'ai repris possession de mon véhicule personnel qui a démarré malgré qu'il ait été terriblement endommagé. Au préalable par radio (j'étais équipé d'un talkie-walkie) j'ai avisé mon PC que le dépôt de LANGLADE était détruit et qu'il fallait interdire le retour des bus sur le dit dépôt. Lorsque j'ai dépanné plusieurs personnes, il me semble que c'étaient des employés de la SEMVAT sont montés à bord de mon véhicule, je suppose qu'elles étaient deux ou trois.

A partir de ce moment là, j'ai un trou de mémoire, je ne me rappelle plus du tout ce qui s'est passé après et ce pendant environ une heure. J'ai le souvenir d'être revenu chez moi avec mon véhicule il était aux environs de 13h00, je suppose qu'auparavant j'avais déposé quelque part les personnes que j'avais pris en charge à LANGLADE.

En ce qui me concerne et compte tenu de ma position avant l'explosion je n'ai pas observé ce jour là de signe précurseur particulier du type arc électrique, éclair lumineux, nuage de fumée, odeur particulière, ou présence d'aéronef au dessus du site.